

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

**Clermont Auvergne
Métropole (63)**
64-66 Avenue de l'Union
Soviétique
63007 Clermont-Ferrand

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE, Contact : Monsieur le Président, 64-66 Avenue de l'Union Soviétique 1, 63007 CLERMONT-FERRAND, FRANCE. Tél. : +33 473983400. Fax : +33 473983625. Courriel : service-commande-publicque@clermontmetropole.eu. Code NUTS : FRK14.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://clermontmetropole.eu>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://clermontmetropole.eu>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : ACQUISITION DE PETITES FOURNITURES ELECTRIQUES POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

II.1.2) Code CPV principal

31680000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

ACQUISITION DE PETITES FOURNITURES ELECTRIQUES POUR LA CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES DIVERS RÉSEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC, OUVRAGES ET EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

31680000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK14

Lieu principal d'exécution : Clermont Auvergne Métropole

II.2.4) Description des prestations

Acquisition de petites fournitures électriques pour la construction, l'exploitation et la maintenance des divers réseaux d'éclairage public, ouvrages et équipements électriques de Clermont Auvergne Métropole.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible 3 fois par période de 12 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants ;
- Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- Redressement judiciaire : Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique ;
- Engagement : Le candidat produit si nécessaire les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager juridiquement.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des moyens techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Références de service ou fournitures similaires : Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique****IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Lundi 05 juillet 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 05 juillet 2021 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Ouverture non publique

Section VI : Renseignements complémentaires**VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Adresse de retrait des DCE : <https://www.marches-securises.fr>

Demandes de renseignements : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse de dépôt des offres : <https://www.marches-securises.fr>

Date limite de dépôt des questions : Vendredi 25 juin 2021

Nota : Des questions/réponses peuvent avoir été posées et répondues en amont du retrait du DCE par l'opérateur économique. Il lui appartient donc de les consulter dans l'onglet "Questions/Réponses".

- Avance : Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, il est prévu le versement d'une avance forfaitaire au titulaire.

- Fonds propres

- Délai global de paiement : le délai de paiement est de 30 jours.

- En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire de l'accord-cadre est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand 6 Cours Sablon , 63000 CLERMONT-FERRAND FRANCE. Tél. +33 473146100. E-mail : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr. Fax +33 473146100. Adresse internet : http://www.conseil-etat.fr/ta/clermont_ferrand/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 79 cours Charlemagne , 69002 LYON FRANCE. Tél. +33 345218243. E-mail : jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr. Adresse internet :

http://www.economie.gouv.fr/themes/marches_publics/ccra/index.htm.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

31 mai 2021